

### Pourquoi nous raisonnons ? ( si peu, hélas...)

**D**epuis de nombreuses années notre promenade préférée – et fréquente – est le sentier des Coteaux, jusqu'au château de Montfort. Ses ruines un peu mystérieuses et la vue sur la vallée du Grésivaudan nous enchantent. Nos petits enfants aiment nous accompagner. Ils peuvent laisser libre cours à leur imagination : château-fort = souterrain secret, chevaliers et hommes d'armes, batailles rangées, oriflammes, etc.

Aussi c'est sans hésitation que nous avons demandé à adhérer à l'Association des « Raisonneurs de Pierre » quand elle est née, car nous étions tristes de voir ce lieu chargé de plus de mille ans d'histoire laissé à l'abandon et à la disposition des vandales et des pillleurs.

Nous avons la ferme intention de participer activement aux travaux de sauvegarde. L'accueil qui nous a été réservé par les « raisonneurs du samedi » n'a fait que multiplier notre enthousiasme. Hélas, pour ce qui est de la participation aux travaux, celui-ci est vite retombé. En voyant Bernard, Philippe et leurs compagnons à

l'œuvre, nous nous sommes vite rendus compte qu'il fallait une véritable compétence pour identifier les pierres



Une des vues du château que nous aimons

afin qu'elles retrouvent leur vraie place, puis les maçonner autrement qu'en les empilant les unes sur les autres. Et aussi, pour des raisons de santé (et d'âge...) il nous a fallu nous rendre à l'évidence. Ce n'était pas un travail à notre portée. Mais qu'on se rassure, nous participons activement en venant encourager les valeureux raisonneurs qui s'activent le samedi sur les murailles ou dans le jardin médiéval...

Monter presque tous les jours au château de Montfort ne nous est pas seulement une promenade de santé médicalement conseillée. Nous aimons l'atmosphère apaisante de ce lieu, qui facilite la contemplation et la méditation.

Quelle que soit la saison, qu'il pleuve ou qu'il fasse soleil, l'ambiance n'y est jamais triste. Les murs remis en état sont beaux et les fouilles archéologiques riches en informations.

Et les cendres de l'âtre de la Grande Dauphine sont encore tièdes...

Merci les Raisonneurs

*Simone et M-François THIERRY*

*Un petit mot du président pour conclure : Être Raisonneurs c'est avant tout aimer le château de Montfort, répondre à son appel, et apprécier l'instant d'y être. Et c'est tellement motivant pour ceux qui portent des pierres, manient la brouette ou aménagent le jardin de sentir que leur travail sert à cela.*

### Conférence annuelle Vendredi 2 avril 2010

 Les Raisonneurs de pierre organisent

**Conférence**  
**des ANIMAUX... et des HOMMES**

Utilisés pour enseigner la morale religieuse  
ou pour critiquer les puissants,  
les animaux au MOYEN-AGE sont partout.



Petit tour dans la symbolique du bestiaire médiéval



par Simone Eurin  
Maître de conférence  
Université Stendhal - Grenoble

Vendredi 2 avril  
2010  
à 20h30

Salle cascade Crolles  
fléchage depuis parking Mairie

entrée libre renn 0682523693

Connaissez vous la symbolique des animaux, démons, gorgones, mais aussi tout bêtement, si je puis dire, de l'ours, du lion, du sanglier au Moyen-âge ?

A l'époque où beaucoup ne savaient ni lire ni écrire, ces personnages illustraient bon nombre de nos chapiteaux d'église et autres calvaires, et permettaient d'instruire les hommes. Mais aussi de détourner habilement bien des interdits pour passer quelques messages contre les puissants et l'autorité.

C'est le thème de notre prochaine conférence animé par notre maître de conférence Simone Hortense.

Alors pour en savoir plus, rendez-vous salle Cascade le 2 avril prochain à 20H30.



## Les événements récents

par Philippe

Dimanche 24 janvier 2010 page 15

# GRÉSIVAUDAN

## CROLLES

### Les raisonneurs de pierres en 2010



Qui aurait pu prévoir, il y a onze ans, que les ruines dessinant les contours du château de Montfort émergeraient de terre. C'est pourtant ce qu'elles ont fait progressivement, au fil de ces années.

Un pari réussi, et réalisé par une poignée de fans de vieilles pierres. Pari gagné grâce aussi aux relèves successives, qui a permis au président des raisonneurs de pierres, Philippe Verrier, de projeter sur grand écran les contours matérialisés de ces murailles. Une projection qui a eu lieu vendredi soir, lors de l'assemblée générale de l'association, salle Cascade. Ce travail de foumi a occupé les samedis de ces maçons bénévoles. Pour la seule année 2009, ils ont remonté ou consolidé avec succès les murs de soutènement de la butte d'entrée de ce château, situé dans sur le coteau dominant Crolles.

Les projets pour 2010 devraient concerner plus spécialement les travaux de préservation des pierres du donjon. Prévu aussi, l'entretien paysagé des abords de ce qui fut jadis un castel, et son jardin médiéval, visité régulièrement par les sangliers du coteau.

En août prochain, les raisonneurs de pierres accueilleront des jeunes de toutes nationalités, pour participer à ces travaux. Dans ce lieu révé, les raisonneurs de pierre invitent régulièrement le public à participer à sa fête médiévale. L'été dernier, cette manifestation avait vu 80 kilos de pain cuire dans le four du château, et des bateliers et chevaliers se partager l'animation.

Les raisonneurs de pierres organisent aussi des conférences, éditent un journal, et participent à la Journée du patrimoine et au projet de réhabilitation du moulin des Ayes, en partenariat avec la municipalité.

**Monique MICHAUD**

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
Les raisonneurs de pierres, contact Philippe Verrier au 04 78 09 29 29 ou par e-mail à lesraisonneurs@free.fr

Lors de leur assemblée générale, les raisonneurs de pierres ont dressé un bilan positif de l'année 2009.

### Assemblée générale

Notre assemblée générale s'est tenue en tout début d'année dans la chaleureuse salle Cascade.

De nombreux amis et raisonneurs étaient présents, ce qui nous a réchauffé le cœur. Les actions passées nous ont remémoré d'excellents souvenirs, nous avons vu le travail avancer cette année, ce qui est positif pour tous. Les projets à venir ne manquent pas non plus. Le chantier Concordia et la journée des moulins seront des occasions à saisir pour valoriser notre association. Notre amie Monique du Dauphiné Libéré a assisté à toute la séance et son article a été très fidèle.

### Les Raisonneurs sur les ondes de France Bleu Isère



Philippe Verrier interviewé par Gérard Laurent

Notre association a été retenue pour illustrer l'activité patrimoniale et « rurale » de Crolles. Pas question de parler de « nanotechno », de zone industrielle, ni de difficulté de circulation. L'un des 5 reportages de la semaine « l'Isère se raconte » a donc été consacré à notre activité et celle qui motive un président pas vraiment du cru à s'encanailler avec quelques autres pour sauvegarder ce qui reste, pour nous, le plus beau vestige de Crolles.

### Nettoyage au château



Le talus sous le merlon

Le château dort lourdement. Sans le brusquer, c'est le moment de dégager un peu les ronces et les arbustes qui gagnent peu à peu le terrain, surtout au niveau du verger et sur le merlon.

Quelques dessouchages et nettoyage du terrain permettront d'entretenir plus facilement à l'avenir. Les quelques pommiers ont été rafraîchis pour permettre un meilleur ensoleillement de leur ramure.



## « Dépasser les bornes » de Savoie en Dauphiné

par Michel

C'est une vieille histoire qui dure depuis le XI<sup>e</sup> siècle, lorsque les terres de l'archevêché de Vienne sont partagées entre les comtes d'Albon et les Comtes de Maurienne. Les premiers deviennent Dauphins de Viennois et les seconds comtes de Savoie.

Malgré tous les traités et alliances entre souverains, les limites entre Savoie et Dauphiné étaient toujours disputées, et particulièrement dans la région du Guiers et du haut Grésivaudan. Une conséquence de ces batailles de voisinage fut la mort du Dauphin Guignes IV blessé au siège de Montmélian et par suite, un an après, la fondation de l'abbaye des Ayes en 1143 par sa veuve la Dauphine Marguerite de Bourgogne.

Un siècle plus tard, le mariage de Béatrice de Faucigny avec le Dauphin

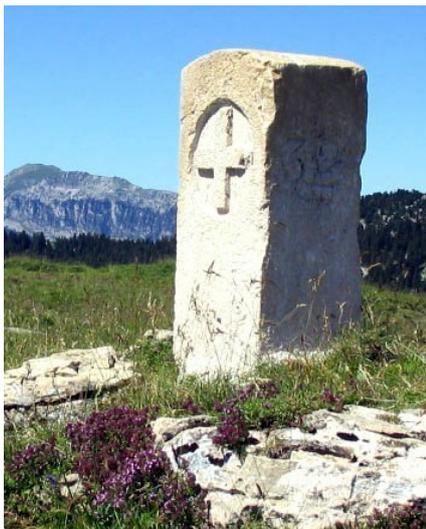
Guignes VII complique encore plus les relations.

En 1333, Guignes VIII succombe lui aussi de ses blessures au siège du château de La Perrière à St-Julien-de-Ratz dans le Voironnais.

Jusqu'au « transport » du Dauphiné à la France décidé en 1349 par Humbert II, et signé au traité de Paris en 1355, les Dauphins et Comtes de Savoie ne cessent de se disputer les frontières qui formaient de nombreuses enclaves. Cela ne règle pas tout, puisque les frontières sont encore disputées par François Ier au Pont-de-Beauvoisin ; le fort Barraux construit par le duc de Savoie Charles Emmanuel Ier est pris par Lesdisguières pour Henri IV, et en 1672, Louis XIV repousse la frontière du Grésivaudan jusqu'aux Marches et fait placer des bornes. Suite à la guer-



re de succession d'Espagne et au traité d'Utrecht en 1718, le duché de Savoie devient royaume de Sardaigne.



De gros rochers gravés portent encore les inscriptions de 1760 et 1822, avec la fleur de Lys et la croix de Savoie.

C'est finalement en 1760, par le traité de Turin, que le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel III et le roi de France Louis XV, après de nombreux pourparlers, tracent les frontières de leurs états. Depuis Genève jusqu'à Nice, la frontière est matérialisée par des bornes.

Après la Révolution, en 1792, la Savoie est annexée à la France. Mais en 1815, après la chute de l'empire, la Savoie revient à nouveau au royaume

de Sardaigne. La frontière est alors rétablie et de nouvelles bornes sont mises en place en 1822 et 1823. Sur les champs de chacune des bornes, sont gravées d'un côté la fleur de Lys et de l'autre la croix de Savoie, ainsi que le numéro et l'année 1822 ou 1823. Au sommet, un trait gravé donne la direction de la suivante. Nous trouvons ces nombreuses bornes entre Chapareillan et St-Pierre d'Entremont sur les hauts plateaux de l'Alpe.



Rocher 20 de 1822 au grand Manti sur la crête de l'Alpette



Rocher 57 de 1823 au col Mary dans la Haute Ubaye



En 1860, la Savoie et le comté de Nice sont rattachés à la France, mais, après la guerre de 1870, la frontière avec l'Italie est encore modifiée en pays Niçois. Et en 1947, la frontière est à nouveau déplacée définitivement. De nouvelles bornes gravées sont placées sur la ligne de crête.

Pour en savoir plus et suivre la frontière Franco-Savoyarde de bornes en bornes, lire le beau livre :

Frontière Dauphiné-Savoie  
« A la découverte des bornes de 1822 et 1823 »

édition : Pontcharra Patrimoine et Histoire



La Plante du mois  
par Martine

## Le Coucou



Primevère officinale  
(Photo Michel - Bourgogne avril 2008)

Vous avez dit Coucou ?

Il semblerait qu'on appelle ces primevères des « coucous » tout simplement parce que leur période de floraison correspond à peu de choses près à la réapparition du coucou emplumé, et surtout de son chant.

Attention, lors de la cueillette, la primevère peut provoquer chez certaines personnes une allergie qui se manifeste par une éruption cutanée avec sensation de brûlure.

Une plante qui pousse très tôt dans l'année, qui aide à sortir de l'hiver et dont l'odeur est agréable, ça vous fait penser à quoi ? En ce qui me concerne, j'ai pensé à une petite fleur des champs portant un nom d'oiseau. J'ai nommé... le coucou.

Le Coucou, c'est la primevère officinale, *Primula veris* ou *Primula officinalis*, petite plante vivace herbacée de la famille des Primulacées, aux délicates fleurs jaunes en clochettes, légèrement odorantes. On la trouve communément en Europe et en France (sauf dans la région méditerranéenne où elle est plus rare) dans les prés et les talus ensoleillés et frais jusqu'à 2500 mètres d'altitude. C'est l'une des premières fleurs du printemps, comme l'indique son nom latin *primus* « premier », *veris* « printemps ».

Elle est si commune et a été si utilisée depuis l'Antiquité qu'on la connaît sous de nombreux petits noms : Brairette, clé de saint Pierre, coqueluchon, fleur de printemps, herbe à la paralysie, herbe de saint Paul, herbe de saint Pierre, oreille d'ours, primerolle, primevère jaune, printanière, primevère vraie.

Elle a en effet été utilisée depuis l'Antiquité pour ses nombreuses propriétés médicinales. Elle a été prescrite contre la paralysie et plus particulièrement la paralysie de la langue et le bégaiement, d'où son surnom d'« herbe à la paralysie ». On l'a aussi utilisée contre l'arthrite, l'insomnie, les cas d'hystérie, d'apoplexie, les maux de tête, les vertiges.

De nos jours on lui reconnaît des vertus anti-inflammatoires, antibiotiques,

antibactériennes et antifongiques. Elle est employée contre l'encombrement bronchique et comme fluidifiante des mucosités, contre la migraine et la nervosité (fleurs ou racines). Les fleurs, adoucissantes et calmantes, sont utilisées dans des mélanges pectoraux.

Toute la plante, et particulièrement la racine, ont des propriétés analgésiques, antispasmodiques, diurétiques et expectorantes.

Outre ses propriétés thérapeutiques, cette petite plante a depuis longtemps été appréciée en cuisine. Les jeunes feuilles et les fleurs sont consommées crues en salade ou cuites en potages, gratins, soufflés ou légumes. Les fleurs décorent les salades de betterave, de carottes râpées, de céleri rave. Posées délicatement sur la crème anglaise elles sont du plus bel effet.

On peut aussi cristalliser les feuilles et les fleurs dans du sucre pour décorer les gâteaux ou les consommer en confiserie.

Au Moyen-âge, les feuilles étaient confites dans du vinaigre, comme condiment. En période de famine, on consommait aussi la racine au goût anisé.

La racine aide à aromatiser la bière en Allemagne et en Hollande. Les fleurs parfument le vin.

Si vous voulez mettre le Coucou à votre menu, c'est le moment. Les racines se récoltent à la fin de l'hiver, quand la rosette est petite. Les fleurs et les jeunes feuilles se cueillent au printemps.

Il existe deux autres espèces sauvages, la primevère élevée (*Primula eliator*) et la primevère vulgaire (*Primula vulgaris*) plus petites et aux fleurs jaune pâle un peu plus grosses, aux propriétés identiques à celles de la primevère officinale.



Primevère élevée  
Château de Montfort avril 2009



Primevère vulgaire



### La Recette par Brigitte

#### Cuisson des filets mignons de porc

45g de beurre allégé  
550g de filet mignon de porc

#### Sauce moutarde

100ml de Pineau des Charentes ou  
vin blanc sucré.  
200g d'eau tiède  
200g de crème allégée  
6g de fond de veau  
7g sucre morceau ou semoule  
0,5g de poivre  
0,5g de sel (1 pincée)  
15g de moutarde

#### Garniture

400g de pommes de terre farineu-  
ses

#### Décoration

4g de feuilles et fleurs de primevè-  
res

## Filets mignon de porc aux primevères



- Préchauffer le four th 6 (180°C).
- Enlever toute la partie grasse des filets mignons, mais garder cette partie grasse dans une assiette de service, nous allons nous en servir.
- Couper la viande en rondelles de 2 centimètres environ. Faire fondre le beurre et placer les rondelles de viande dans le beurre chaud pendant 3 minutes sur chaque face. Saler, poivrer. Réserver au chaud, entre deux assiettes, au four à 40°C.
- Placer dans la même poêle les morceaux de parures (ce que nous avons retiré : le gras) et faire dorer de tous côtés sans les brunir. Retirer les parures et la graisse. Verser le Pineau des Charentes pour déglacer.
- Verser aussitôt l'eau et le fond de veau, la crème, le sucre, sel, poivre, la moutarde. Porter à ébullition pour obtenir une réduction de moitié. Goûter régulièrement pour vous rendre compte des changements de saveur.
- Laver et brosser les pommes de terre. Posez-les dans un plat allant au four et enfourner pendant 45 minutes. Un couteau planté au centre, qui pénètre facilement vous indiquera de degré de cuisson.
- Verser la sauce dans le bol du robot-mixeur, mélanger pendant 45 secondes. Vous obtiendrez une meilleure onctuosité. Filtrer. Goûter, rectifier l'assaisonnement. Laver les feuilles et les fleurs de primevères sous l'eau courante. Servir les tranches de filets mignons arrosés de sauce, avec la pomme de terre ouverte légèrement en croix et décorée avec les primevères.

### L'expression du mois par Philippe



Moine au fer avec son avocat lors de son  
jugement par le Pape (datation vers  
1260-1280)

Source :

<http://www.enluminures.culture.fr/>

## Etre sur la sellette / Mettre quelqu'un sur la sellette

L'origine de cette expression se trouve dans un fait historique.

La sellette était un petit siège qui servait, au XIII<sup>e</sup> siècle, à faire asseoir les accusés pour les interroger longuement. Elle était volontairement basse en signe d'infériorité, pour que les juges du tribunal puissent dominer ceux qu'ils allaient tenter de faire parler.

Cette situation donnait aux juges un avantage psychologique incontestable sur l'accusé et le mettait dans une position humiliante lors de l'interrogatoire.

La sellette pouvait être recouverte d'un tapis quand l'accusé était une personne de haut rang. La petite taille du banc obligeait à une posture jugée d'autant plus humiliante qu'on y paraissait les fers aux pieds.

Cet usage a été aboli en 1788 par le garde des sceaux Lamoignon, mais

l'expression a perduré. Si aujourd'hui cette locution ne désigne plus un accusé, elle reste néanmoins liée à une situation inconfortable, à une position délicate.

Notons cependant que l'expression « *mettre quelqu'un sur la sellette* » (1326) qui signifiait plus spécialement « *interroger quelqu'un* » (comme un accusé) a été largement supplantée par la locution « *être sur la sellette* » depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle pour signifier « *être exposé à la critique ou aux questions* ».

Plus prosaïquement, au Moyen-âge, le terme *selle*, complété par « *aisée ou nécessaire* » fut donné à ce qu'on appela plus tard la *chaise percée* puis *garde-robe*. Mis au pluriel, le mot désigna les matières que l'on y déposait tandis que naissait la locution « *Aller à la selle* » plus euphémique que déféquer.



## Les événements à venir

par Philippe

### Prochaine sortie dimanche 30 mai

Cette année, nous avons décidé de consacrer 2 journées à nos balades patrimoniales, une au printemps et une en automne, pour profiter des couleurs du ciel et de nos belles provinces.

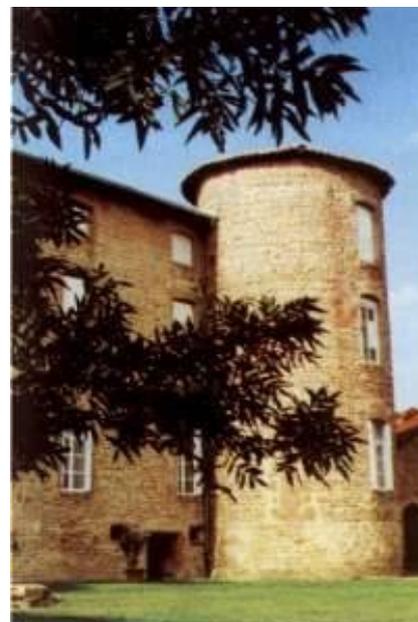
Fin mai, nous irons donc du côté du château de Barbarin à Revel-Tourdan. Son propriétaire nous propose de visiter aussi celui de Bresson (pas le Bresson que nous avons vu) du Comte et de la Comtesse de Luzy, non loin du sien.

La terrasse du château offre un panorama exceptionnel et fut un observatoire militaire au début du XIV<sup>e</sup> siècle, période à laquelle il est la propriété de Jean de Barbarin. Il fut embelli par le Marquis de Marcieu, gouverneur du Dauphiné au 18<sup>ème</sup> siècle. Trois grandes phases de construction se distinguent.

A voir dans le parc, un frêne classé parmi les arbres centenaires. A l'intérieur, le salon aux gypseries, la cuisine, sa cheminée monumentale, les plafonds à la française. Dans les communs, l'atelier de facteur de clavecin et de marqueterie.

Le pique-nique sorti du sac sera pris dans le parc du château. Le propriétaire nous prépare dessert et café pour quelques euros de plus.

*Pour pouvoir s'inscrire, il faudra être à jour de sa cotisation Raisonneurs de pierre (10€) pour des raisons d'assurance. Inscriptions auprès de notre trésorière Brigitte Verrier - Tél : 04 76 08 99 20*



*Le château sous la neige au mois de janvier  
(Photo François)*

### Journée de reprise samedi 20 mars

C'est le printemps ! yéyé !  
Après un hiver bien marqué, le château va bientôt s'éveiller et nous ravir de toutes ses petites fleurs et courants d'air chaud qui montent à l'assaut de la butte.

Notre vieil ami n'a pas l'air de vouloir faire de siennes cette année. Je rappelle que les deux éboulements se sont produits au dégel.

Alors, comme toutes les bonnes choses ont un début, la journée de reprise est fixée au samedi 20 mars. Repas sorti du sac et bonne humeur. N'oubliez pas le thermos de café... et plus si affinité.